

CONSEIL DE L'UFR SANTÉ – SÉANCE PLENIERE
Procès-verbal de la séance plénière du Jeudi 02 Juin 2022

<p><i>Présents</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collège A : des Professeurs et Personnels assimilés DORAY Bérénice MAVINGUI Patrick (procuration Bérénice DORAY) NOBECOURT Estelle (visioconférence) MARIMOUTOU Catherine (visioconférence) FRANCO Jean-Marc (procuration Bérénice DORAY) ➤ Collège B : des Maîtres de Conférences et Personnels assimilés DIOTEL Nicolas (visioconférence) KREJBICH-TROTOT Pascale (visioconférence) LERUSTE Sébastien (visioconférence) ➤ Collège des praticiens hospitaliers ➤ Collège des BIATSS BOUGET Yannis PATCHE Jessica (visioconférence) ➤ Collège des Usagers MARION Clémence ➤ Personnalités extérieures CALENGE Lionel (CHU Réunion) (procuration HUBERT-PAYET Sabrina (visioconférence)
<p><i>Assistent à titre consultatif</i></p>	<p>LUCAS Héléne, Responsable Administrative et financière de l'UFR Santé WINER Arnaud, Vice-doyen en charge de la formation MEILHAC Olivier, Vice-doyen en charge de la recherche GIGANTE Marc, Assesseur de la formation continue HUBERT-PAYET Sabrina, Directrice de l'école de sage-femme ROBERT-DA-SILVA Christine, Responsable de la Licence Science pour la santé</p>
<p><i>Secrétaire de séance</i></p>	<p>TECHER Maeva, Assistante de direction de l'UFR Santé</p>
<p><i>Ordre du jour</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des procès-verbaux des séances du 04 Novembre 2021 et du 17 Février 2022 2. Avis sur les comptes-rendus des conseils de perfectionnement 3. Avis sur les documents pédagogiques de l'UFR Santé 4. Avis sur les DU/DIU 5. Avis sur les jurys 6. R2C (point d'information) 7. Tutorat (point d'information) 8. Points d'informations 9. Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Conseil de l'UFR Santé débute à **10h30** en présentiel et en distanciel sous la présidence de Madame Bérénice DORAY, Doyenne de l'UFR Santé

Ordre du jour	Échanges et délibérations
<p>1. Approbation des procès-verbaux des séances du 04 Novembre 2021 et du 17 Février 2022</p>	<p>Madame DORAY propose de passer ce point au prochain conseil.</p>
<p>2. Avis sur les comptes-rendus des conseils de perfectionnement</p>	<p>Madame DORAY présente les documents aux membres du conseil. Madame DORAY propose aux responsables pédagogiques des formations de s'exprimer sur ce point s'ils le souhaitent.</p> <p>Chaque responsable pédagogique des formations fait un retour de son conseil de perfectionnement.</p> <p>Les membres du conseil remarquent que le conseil de perfectionnement a été prévu trop tôt, certains éléments sont donc manquants pour avoir un compte-rendu complet. Madame DORAY intervient en indiquant que ce calendrier, contraint, a été transmis par la direction d'établissement (pour préparer en amont les documents de références).</p> <p>Madame Sabrina HUBERT-PAYET soulève à nouveau le problème des inscriptions des étudiants de sage-femme à l'Université. Ce problème a été abordé lors du conseil de perfectionnement DFGSMa. Madame LUCAS intervient en informant avoir rencontré, avec la directrice de la DEPF, Monsieur OMARJEE de la Région Réunion. Ce à quoi la directrice de la DEPF affirme que 10 étudiants de maïeutiques, sur 91 (environ), sont inscrits à l'Université. Les étudiants doivent se rapprocher de l'Université pour procéder aux inscriptions. Madame LUCAS poursuit en indiquant que la Région est prête à soutenir le projet et à financer si besoin. La question reste donc politique et institutionnelle.</p> <p>Madame DORAY informe que suite à la nomination de Monsieur Jérôme GARDODY, en tant que Chargé de Mission-de la formation et de la vie universitaire (et probablement futur VPFVU), elle en discutera avec lui.</p> <p>Après quelques échanges, Madame DORAY soumet au vote les comptes-rendus des conseils de perfectionnement de DFGSMa et DFASMa, Licence Science pour la santé et Master Biologie santé : avis favorable à l'unanimité.</p>
<p>3. Avis sur les documents pédagogiques de l'UFR Santé</p>	<p>Madame DORAY présente les documents aux membres du conseil. Elle commence par les documents de la formation Master Biologie Santé.</p> <p>Madame DORAY soumet au vote les documents pédagogiques du Master Biologie Santé (calendriers pédagogique, MCC, programme et règlement spécifique) : avis favorable à l'unanimité.</p> <p>Madame DORAY poursuit avec les documents de la formation Licence Science pour la santé.</p>

	<p>Madame Christine ROBERT-DA SILVA reprend la remarque de Madame Catherine MARIMOUTOU concernant l'ajout d'une note de contrôle continu dans les MCC pour l'UE Santé publique en L3 S5 et S6.</p> <p>Elle demande également des précisions concernant la réglementation des notes dans les UE (possibilité d'avoir une note d'une UE ou alors obligation d'avoir 2 notes).</p> <p>Madame LUCAS répond ne pas avoir plus d'information à ce sujet mais contactera la directrice de la DEPF afin d'éclaircir ce point.</p> <p>Madame Christine ROBERT-DA SILVA poursuit en indiquant que les MCC de la Licence sont incomplets puisqu'il manque les UE d'une mineure santé en L3 correspondant à une LAS3A. Aujourd'hui, il sera donc possible de se prononcer uniquement sur le parcours BISSAP.</p> <p>Madame DORAY aborde succinctement le parcours de la LAS et informe les membres du conseil qu'une réunion sera organisée à ce sujet prochainement.</p> <p>Suite à cela, Madame Christine ROBERT-DA SILVA modifie le tableau des MCC en y ajoutant une note en contrôle continu pour l'UE Santé publique en L3 S5 et S6, en ajoutant une UE à 5 ECTS pour la LAS parcours A et en conservant le parcours B.</p> <p>Après quelques échanges, Madame DORAY soumet au vote les documents pédagogiques de la Licence Science pour la Santé sous réserve de modification citée ci-dessus (calendriers pédagogique, MCC, règlement spécifique) : avis favorable à l'unanimité.</p> <p>Madame DORAY aborde le sujet concernant la R2C (point qui sera abordé un peu plus tard dans le conseil) suite à sa visite dans les autres facultés de Métropole avec le vice-doyen formation. Elle explique le caractère urgent de la situation du DFGSM qui doit être revue car les anciens étudiants qui sont actuellement en Métropole se retrouvent en grande difficulté, en raison de l'hétérogénéité des formations DFGSM en métropole mais aussi de l'enseignement « anticipé » des collèges dans de nombreuses facultés de métropole.</p> <p>Madame DORAY poursuit en informant les membres du conseil qu'une réunion a été organisée la veille avec le vice-doyen formation et les responsables pédagogiques des formations DFGSM afin de discuter de la refonte du programme de DFGSM au plus vite.</p> <p>Madame DORAY souhaite également discuter des cours mutualisés avec la formation maïeutique s'il y a refonte des formations DFGSM.</p>
<p>4. Avis sur les DU/DIU</p>	<p>Madame DORAY présente les documents (MCC, le règlement spécifique des études, la fiche financière) concernant le DU Méditation et relation de soin aux membres du conseil.</p> <p>Après quelques échanges, Madame DORAY soumet au vote les documents relatifs au DU méditation et relation de soin : avis favorable à l'unanimité.</p>
	<p>Après avoir procédé au vote, Monsieur Marc GIGANTE fait une remarque que le département formation continue n'a toujours pas de gestionnaire.</p>

<p>5. Avis sur les jurys</p>	<p>Madame DORAY présente aux membres du conseil les différents jurys :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jury d'admission pour la filière de Kinésithérapie L.PASS/L.AS ; - Le jury passerelle pour l'admission en 2^{ème} et 3^{ème} année des études médicales et maïeutiques ; - La commission de validation des acquis pour l'entrée en Doctorat ; - La commission de validation des acquis pour l'entrée en Master 1 et Master 2 Biologie Santé - La commission de validation des acquis pour l'entrée en Licence Science pour la santé (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année). <p>Madame DORAY soumet au vote les jurys cités ci-dessus : avis favorable à l'unanimité.</p>
<p>6. R2C (point d'information) (point abordé avant le point 4)</p>	<p>Madame DORAY laisse la parole à Monsieur Arnaud WINER afin de présenter la Réforme du 2^{ème} cycle et ses implications suite à leur visite dans les autres facultés de Métropole.</p> <p>Monsieur Arnaud WINER informe qu'un comité de pilotage sur la réforme a été mis en place et partage sa présentation aux membres du conseil.</p> <p>Madame Sabrina HUBERT-PAYET intervient et souhaiterait participer aux réunions concernant la mise en place de la réforme puisqu'il y aura un impact sur les UE mutualisées avec les enseignements de maïeutique.</p> <p>Les membres du conseil échangent entre eux concernant la coordination des enseignements.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE demande s'il y aura du personnel administratif pour soutenir ce projet avant la fermeture et lors de la réouverture des services administratifs.</p> <p>Madame LUCAS répond qu'elle fera un point ressources humaines lors des points d'information du conseil (point 8).</p> <p>Madame DORAY informe qu'elle contactera la Région ainsi que d'autres organismes (Le Département, ARS) pour demander des financements pour ce projet.</p> <p>Suite aux échanges et remarques constatés, les documents de référence pour la maïeutique devront être modifiés et seront validés lors d'un prochain conseil.</p> <p>Madame Christine ROBERT DA SILVA remarque que les documents de L.PASS/L.AS ne sont pas disponibles.</p> <p>Ce à quoi Madame DORAY répond que les documents sont en cours de traitement et passeront pour validation lors d'un prochain conseil.</p> <p>Madame Christine ROBERT DA SILVA poursuit en indiquant qu'une CFVU aura lieu le mardi prochain. Dans l'ordre du jour pour cette instance il est noté le passage des calendriers pédagogiques, cependant, les documents concernant l'UFR Santé n'y apparaissent pas. Est-ce normal ?</p> <p>Ce à quoi Madame LUCAS répond que les documents concernant l'UFR Santé passeront à la prochaine CFVU du mois de Juillet. Les documents seront transmis à Madame la Directrice des études et du pilotage au plus tard le 15 juin 2022</p>

<p>7. Tutorat (point d'information)</p>	<p>Madame DORAY laisse la parole à Monsieur Arnaud WINER. Celui-ci reprend l'historique au sujet de la gestion du tutorat.</p> <p>Monsieur Arnaud WINER partage son intention concernant la mise en place du tutorat à l'UFR Santé. En effet, il souhaite se rapprocher des tutorats efficaces institutionnels de Métropole. Il souhaite également constituer un groupe de travail sur le tutorat et procéder à une refonte de celui-ci.</p> <p>Monsieur Arnaud WINER a pu observer qu'en Métropole, le tutorat est constitué d'un universitaire polyvalent et présent auprès des étudiants pour donner un cadre tout en leur laissant un champ de liberté.</p> <p>Il poursuit en indiquant qu'il faudrait que le tutorat soit quotidien, c'est-à-dire, tous les jours de 18h à 20h + samedi (exemple pour le samedi : le matin = contrôle de connaissance classant et l'après-midi = tutoriels bien être (méditation, mémoire, nutrition, sport etc...)). Il précise qu'il y aura un impact sur la disponibilité des salles.</p> <p>Monsieur Arnaud WINER poursuit en indiquant vouloir mettre en place une organisation du tutorat par groupe de tuteurs (tuteurs spécialisés (étudiants de 2^{ème} année), tuteurs de groupe et coordonnateurs de tuteurs (étudiants de 3^{ème} année)). La nomination des tuteurs en fonction des groupes se fait par élection (ceci rapportera des points ECTS).</p> <p>Monsieur Arnaud WINER annonce aux membres du conseil que le chargé de mission tutorat a été désigné et qu'il s'agit de Monsieur Aurélien OLICHON. Ce dernier a déjà pris contact avec les tuteurs actuels.</p> <p>Il poursuit en indiquant que les tuteurs actuels vont dissoudre leur association pour que le tutorat devienne institutionnel et qu'ils puissent intégrer le règlement intérieur de l'UFR Santé.</p> <p>Le tutorat sera institutionnel afin de fluidifier les mouvements de fond (les demandes, les autorisations de locations de salles, les concours blancs etc). Il permettra également une meilleure communication avec les enseignants et les services administratifs de la faculté de santé (mise en place de forums etc).</p> <p>Monsieur Arnaud WINER insiste sur la motivation des tuteurs actuels pour la refonte. Il précise également que tout se dématérialisera et passera par Moodle avec des examens, des concours blancs sur le programme de la semaine en sessions limitées, ceci a déjà été discuté avec le responsable du pôle TICE.</p> <p>Il y a un accord de principe avec la responsable du tutorat de Nantes pour accompagner l'UFR Santé dans sa démarche.</p> <p>Les membres du conseil échangent entre eux.</p> <p>Madame DORAY demande à ce qu'il y ait une charte de non engagement dans les entreprises de prépa privées et prendra contact avec Monsieur le directeur des affaires juridiques à ce sujet.</p> <p>Madame Christine ROBERT DA SILVA demande s'il serait possible de mener ce projet de tutorat également pour les étudiants de Licence.</p> <p>Ce à quoi Madame DORAY et Monsieur WINER répondent de façon favorable.</p> <p>Madame Sabrina HUBERT-PAYET répond favorablement pour la participation à la mise en place du tutorat pour la partie maïeutique.</p>
--	--

	<p>Madame Clémence MARION fait la remarque concernant la problématique des disponibilités des salles au Tampon pour le tutorat Licence (pas prioritaire). Madame LUCAS répond qu'en effet la gestion des salles au tampon est différente des autres endroits, cependant, une salle dans le nouveau Campus de Terre Sainte pourra être dédiée au tutorat si besoin. Madame Christine ROBERT DA SILVA précise qu'au campus du Tampon les agents refusent d'ouvrir une salle si aucun cours n'est prévu. Pour le transport entre les 2 campus (Tampon et terre Sainte) un travail est en cours avec la CIVIS afin de proposer un itinéraire.</p>
<p>8. Points d'informations</p>	<p>Madame DORAY laisse la parole à Madame LUCAS concernant l'évolution des BIATSS 2021-2023.</p> <p>Madame LUCAS précise qu'il y a eu un très grand retard concernant le recrutement du gestionnaire de Licence et celui en formation continue (demandes faites depuis 2021).</p> <p>Madame LUCAS annonce les 2 départs depuis Janvier 2022 (un agent logistique et un agent en ressources humaines).</p> <p>Madame LUCAS poursuit sa présentation. (Cartographie / absences : congé maternité, arrêt maladie prolongé /départs : cheffe de bureau Licence-Master, cheffe de bureau et gestionnaire DFGSM / arrivées : gestionnaire pédagogique licence 2/3, cheffe de bureau LM, gestionnaire formation continue, opérateur technique, gestionnaire du personnel (renfort pour régulariser le retard) + à prévoir les remplacements de la cheffe de bureau et de la gestionnaire DFGSM).</p> <p>Madame LUCAS précise que le poste de technicien en recherche expérimentation et production animale est toujours en attente de validation dans la GED (blocage).</p> <p>Madame LUCAS précise que malgré ces recrutements, l'UFR Santé reste en sous-effectif par rapport aux nombres d'étudiants accueillis.</p> <p>Madame DORAY informe les membres du conseil qu'au séminaire des moyens de la semaine prochaine, elle ne manquera pas de préciser à nouveau que la mise en place du 2^{ème} cycle fait partie du contrat quinquennal et qu'il faudra donc prévoir les moyens nécessaires.</p> <p>Monsieur Olivier MEILHAC insiste sur l'urgence du recrutement pour le poste de technicien en recherche expérimentation et production animale. Cette demande a été faite depuis le mois de novembre dernier. Il poursuit en indiquant ne pas comprendre pourquoi cette demande n'aboutit pas. Madame DORAY lui répond que cela fera partie de ses demandes lors du séminaire des moyens.</p> <p>De plus, Monsieur Olivier MEILHAC poursuit et informe que concernant le déménagement, la gestionnaire actuelle, qui est à 25%, ne les suivra pas. Ils se retrouveront donc sans gestionnaire Inserm. Ce à quoi Madame LUCAS répond que ce poste est acté par la campagne emploi. Elle propose de réunir les directeurs de laboratoire afin d'établir la fiche de poste.</p> <p>Au vu de la charge de travail, les membres du conseil insistent sur le fait d'avoir obligatoirement un agent administratif pour la refonte de la formation DFGSM et poursuivent en indiquant que s'il n'y a pas de personnel administratif pour monter le projet cela ne peut donc pas se faire.</p>

	<p>Madame LUCAS informe les membres du conseil qu'elle vient d'accuser réception de l'arrêt de travail de la cheffe de bureau DFGSM.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE intervient en demandant de faire attention aux risques psychosociaux du personnel BIATSS.</p> <p>Madame LUCAS confirme les propos de Monsieur GIGANTE et informe qu'en terme de congés, le personnel BIATSS de l'UFR Santé, est celui qui en détient le plus (les congés ne sont pas posés, trop d'heures supplémentaires).</p> <p>Madame DORAY informe les membres du conseil avoir écrit un message SMS, à l'instant, à Monsieur le Président de l'Université concernant l'urgence des recrutements du personnel administratif pour l'UFR Santé.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET poursuit en indiquant que le personnel est toujours dans l'urgence et « sur le fil » depuis trop longtemps.</p> <p>Madame LUCAS annonce qu'elle devra mettre le personnel en congé obligatoire afin d'écouler les congés restants.</p> <p>Madame Clémence MARION intervient en indiquant que pour les étudiants cette situation (manque de personnel) se fait ressentir et devient anxiogène (retard dans les publications etc).</p> <p>Madame LUCAS comprend les propos de Madame MARION et explique que les négociations avec le central de l'Université sont très difficiles. Malgré tout, ils essaient de trouver des financements avec d'autres organismes (Région, CIVIS etc), et auprès du ministère également.</p> <p>Les membres du conseil échangent et demandent aux représentants étudiants de faire entendre leur inquiétude auprès du Vice-président des étudiants.</p> <p>Les membres du conseil échangent au sujet d'un éventuel arrêt de l'activité si à la rentrée aucun personnel administratif n'a été recruté.</p> <p>Les membres du conseil échangent sur la possibilité de décaler les modifications de la formation DFGSM à la rentrée prochaine s'il n'y a pas de personnel administratif.</p> <p>Madame DORAY conclut en informant les membres du conseil qu'une réunion sera prévue très rapidement afin d'envisager la suite concernant la refonte de la formation DFGSM.</p> <p>Avant de clôturer le conseil, Monsieur Olivier MEILHAC intervient concernant le poste de technicien en recherche expérimentation et production animale. En effet, il informe avoir reçu un mail de Monsieur le Responsable des ressources humaines et que le blocage viendrait d'une erreur de saisie dans la GED. Le lien lui sera envoyé afin de faire le nécessaire.</p>
<p>9. Questions diverses</p>	<p>Madame Estelle NOBECOURT demande à faire un point sur la formation DFGSM. Madame DORAY répond que cela a fait partie du point 3 et du point 8.</p> <p>Madame Pascale KREJBICH fait remonter la demande d'accès aux comptes-rendus des conseils d'UFR pour tout un chacun.</p> <p>Madame DORAY répond que cela est tout à fait possible. Les procès-verbaux doivent être rédigés, corrigés, validés et signés avant l'affichage.</p>

Madame LUCAS précise que seuls les procès-verbaux des conseils pléniers seront affichés et poursuit en affirmant que le Moodle institutionnel sert à la préparation des conseils, seuls les élus en ont accès.

Elle termine en indiquant que les procès-verbaux pourront être publiés sur le site internet de l'UFR Santé dans la rubrique « Instance ».

Monsieur Marc GIGANTE souhaite échanger avec les membres du conseil au sujet du personnel BIATSS de l'UFR Santé (formation continue, DFGSM, L.PASS/L.AS, R2C). Il souhaite savoir ce qui sera prévu en termes RH.

Madame DORAY informe que Madame LUCAS sera présente au séminaire des moyens afin d'aborder notamment la situation RH de l'UFR Santé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à **14h00**

Secrétaire de séance

Maeva TECHER



La Doyenne

Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'UFR santé

Béatrice DORAY

Professeur Béatrice DORAY

